

N°21

# Mas gets Nejes ? Quoi de neuf? Flash d'information de la commune de STEINBRUNN-LE-BAS

Document de travail version 30/10/2018 17:36

**Novembre 2018** 

## Sur votre agenda

# CAMPAGNE DE COLLECTE DU BLEUET DE FRANCE JUSQU'AU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année depuis 1935, l'œuvre Nationale du Bleuet de France (ONBF) organise, jusqu'au 11 novembre, une campagne de collecte de dons sur la voie publique. Les quêtes sont effectuées, entre autres, par les associations d'Anciens Combattants et des associations de jeunesse à objectif civique et éducatif. Les dons récoltés sont consacrés notamment aux aides accordées aux Pupilles de la Nation, à la solidarité avec nos soldats en opérations extérieures et aux projets mémoriels.

#### BALAYAGE DES RUES MARDI 20 NOVEMBRE

Pensez à libérer ce jour les bords des trottoirs en évitant d'y stationner des véhicules pour faciliter le passage de la machine, assurer la propreté des caniveaux et garantir le bon écoulement des eaux pluviales. Pensez aussi à nettoyer et désherber le haut du trottoir devant chez vous.

# MARCHÉ DE NOËL D'ANTAN LES 24 ET 25 NOVEMBRE

Le marché de Noël propose des produits artisanaux locaux : cadeaux, décorations de Noël, artisanat d'art, produits alimentaires festifs, gastronomie du terroir... La magie de Noël s'installe à la Salle des fêtes!

#### MÉDIABUS MERCREDI 28 NOVEMBRE À 9H30

Service public gratuit, avec près de 3000 documents pour enfants et adultes à bord, le Médiabus départemental stationne devant l'École tous les 4<sup>ème</sup> mercredis du mois, de 9h30 à 10h30.

## Le Chiffre

C'est le nombre de bacs à refusés à la collecte pour cause de non-conformités majeures lors du contrôle de la qualité du tri effectué le 18 octobre dernier.

135 bacs ont été vérifiés, 33 non-conformités mineures ont été relevées, 5 bacs ont été refusés à la collecte.

Guides du tri pour la collecte sélective des ordures ménagères à télécharger sur https://www.sivom-mulhouse.fr.

#### La vie de la commune

## PLU: première réunion publique

La première réunion publique concernant le Plan Local d'Urbanisme a eu lieu le 27 septembre à la Salle des fêtes. Le diagnostic communal et le projet de développement élaboré par le groupe de travail ont été présentés lors de ce premier temps de concertation. De nombreux habitants de notre commune ont participé à cette réunion et nous les en remercions. Après l'intervention du Maire en ouverture de réunion, Mme Sabrina Phillipps, du bureau d'étude le Phil, a présenté le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), résultat de longs

travaux de réflexion menés depuis fin 2016. Chaque participant a ensuite eu l'occasion de contribuer à ce projet lors d'un temps d'échange très constructif, ce qui a permis de recueillir de nombreux avis et remarques. La prochaine réunion publique aura lieu en début d'année 2019 en vue de présenter le règlement et le plan de zonage.

Pour les personnes qui n'ont pas pu participer à cette réunion, le discours du Maire, le PADD et le diagnostic sont disponibles en mairie et publiés sur le site internet de la commune,

http://www.steinbrunn-le-bas.fr/.

## SCoT : enquête publique jusqu'au 16 novembre

À quoi ressemblera l'agglomération à l'horizon 2033 ? Comment se dessine l'avenir de la région mulhousienne ? Quelles sont les perspectives de développement et d'aménagement durables pour les 15 prochaines années : logement, emploi, environnement, énergies, mobilités... C'est ce qui est défini dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Habitants, travailleurs, usagers, acteurs du territoire, tous sont concernés et appelés à donner leur avis! Pour s'informer et s'exprimer sur l'avenir dans le cadre du projet SCoT du territoire de m2A, une enquête publique se déroule jusqu'au 16 novembre.

Comment s'informer et s'exprimer ?
Par internet, par courrier ou lors des
permanences du commissaire enquêteur
assurées dans 11 communes du territoire.
Pour consulter et télécharger les
documents du projet, consulter le



planning des permanences, faire connaître ses observations, questions et requêtes au commissaire enquêteur, rendez vous sur <a href="http://www.mulhouse-alsace.fr/fr/schema-de-coherence-territoriale-scot">http://www.mulhouse-alsace.fr/fr/schema-de-coherence-territoriale-scot</a>.

## m2A lance sa web série : m2A et moi!

L'idée consiste à mieux faire connaître ce qu'apporte m2A au quotidien en matière de services, développement économique, attractivité touristique, protection de l'environnement... au travers de 39 habitants du territoire qui se démarquent par leur talent, chaque commune présentant un ambassadeur. Avec une nouvelle édition chaque lundi, la série se compose de 39 épisodes qui présentent 39 talents, ambassadeurs des 39 communes du territoire de m2A. Rendez-vous chaque lundi sur <a href="http://www.mulhouse-alsace.fr/fr/web-serie-m2a-et-moi">http://www.mulhouse-alsace.fr/fr/web-serie-m2a-et-moi</a> et sur la page Facebook de m2A.



#### **Focus Associations**

## Association ASAVE : des actions concrètes

# CONFÉRENCE : « TOUT SAVOIR SUR LE COMPTEUR LINKY »

Au mois de mai, l'association ASAVE a pris contact avec les associations « Robin des toits » et « Stop Linky 68 » en vue d'obtenir des conseils sur la manière de s'opposer à l'installation des compteurs LINKY, que ce soit en tant que particulier ou à l'échelle d'une commune. ASAVE devient ainsi « point de contact » pour les habitants de Steinbrunn-le-Bas auprès de ces deux associations.

Interpelé par ASAVE, le Conseil municipal décide le 31 mai, à l'unanimité, de refuser le déclassement des compteurs d'électricité existants et d'interdire leur élimination et leur remplacement par des compteurs communicants LINKY sans le consentement préalable de la commune et une décision de désaffectation de la part de son Conseil municipal. Les habitants du village sont informés de cette mesure par flyer et invités à se procurer en mairie un modèle de lettre de refus à l'adresse d'ENEDIS. Suite à la décision de la commune de faire appel à celle du tribunal de Nancy, qui légitime l'action d'ENEDIS, une pétition de soutien à l'engagement de la commune et d'opposition à l'installation de ce compteur est présentée fin juillet par la présidente d'ASAVE aux habitants du village. Jeudi 26 juillet, l'association ASAVE organise, en collaboration avec la commune de Steinbrunn-le-Bas et avec le soutien d'Isabelle et Dominique Buzaré de « Stop Linky Schlierbach », une conférence sur le thème : « Tout savoir sur le compteur Linky ». Contactés par flyer l'avant veille, près de 150 habitants des deux Steinbrunn se sont réunis à la Salle des fêtes. Très complète, la présentation de Dominique BUZARÉ a décrit les graves inconvénients et les risques liés à cette nouvelle génération de compteurs connectés et de concentrateurs, ainsi que les maigres avantages qui en découlent. Pour cette raison, certains pays d'Europe, tels l'Allemagne, interdisent l'installation de ce compteur chez les particuliers. Le Maire de Saint-Bernard, Bertrand IVAIN, très engagé contre le déploiement du compteur Linky, a apporté son expertise en abordant les aspects juridiques. notamment au plan d'une commune. Davantage d'infos sur www.stop-linky-68.com et / ou auprès de votre organisation locale.

#### RESTAURATION D'UNE MARE

En novembre, une ancienne mare sera restaurée avec l'appui technique de l'association BuFo (www.bufo-alsace.org), spécialisée dans l'étude et la protection des amphibiens et des reptiles d'Alsace.

Couverte d'humus depuis plusieurs années, la mare sera nettoyée et remise en état. Avec différentes zones de profondeur et de température, elle permettra aux amphibiens de s'y installer et de se reproduire. Illustrant la nécessité de mares et de zones humides pour préserver la biodiversité, le site pourra être visité par les élèves de l'école et servira de modèle aux propriétaires de jardins qui souhaitent créer leur propre mare. En même temps, des trous d'eau et des mares, détruites par les machines, seront recréées en forêt.

# DES NICHOIRS POUR LES CHOUETTES CHEVÊCHES

Les membres d'ASAVE ont accompagné des membres de la LPO Alsace, groupe

chevêches, lors de l'installation de nichoirs pour les chouettes chevêches. Un très grand merci aux agriculteurs pour la mise en



place et le suivi de cette action sur leurs terrains.

#### **PROTECTION DES HÉRISSONS**

Le 5 octobre, nous avons inauguré le premier panneau routier « Attention aux hérissons » posé à l'entrée du village. L'événement a eu lieu en présence du Maire, de m2A, de la ville de Mulhouse, d'Alsace Nature et d'autres invités.



La protection du hérisson n'est pas seulement un avantage pour le jardinier : cet animal représente aussi un indicateur signifiant de l'équilibre de la biodiversité.

# FESTIVAL ECO-ÉQUITABLE BIO À UNGERSHEIM

Les 17 et 18 novembre, l'association ASAVE présentera ses projets avec un stand au Festival Eco-Équitable Bio à Ungersheim.

Tous les visiteurs du village sont évidemment les bienvenus!

## Infos pratiques

#### INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour lutter contre l'abstention et réduire le nombre de non-inscrits et de malinscrits, les lois du 1<sup>er</sup> août 2016 (n°2016-1046, n°2016-1047 et n°2016-1048) rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ont modifié les règles électorales. Elles ont prévu des mesures pour rapprocher les citoyens du processus électoral et créé un nouveau système de gestion des listes électorales : le répertoire électoral unique (REU) dont la mise en place sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Pour les citoyens, les conditions d'inscription sur les listes électorales ont été assouplies. Ainsi, à compter du 2 janvier 2020, les demandes d'inscription pourront être déposées, au plus tard, le sixième vendredi précédant le scrutin, soit 37 jours avant. À titre transitoire, entre le 1er janvier 2019 et le 1er janvier 2020, les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées, au plus tard, le dernier jour du deuxième mois précédant un scrutin.

La mairie de Steinbrunn-le-Bas, habituellement fermée le samedi, assurera le 30 mars 2019 une permanence d'une durée d'au moins deux heures pour les personnes ayant omis de s'inscrire sur les listes

électorales.

26 mai 2019, la date limite d'inscription

est donc fixée au dimanche 31 mars

